

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JANVIER 2015

Pas d'absent.

Le compte-rendu du précédent CM est approuvé à l'unanimité.

1. Droit de Prémption Urbain

Vente d'une parcelle de 3397 m² Chemin des Faviers comprenant une maison d'habitation (263 700€) et du mobilier (16300€) pour un total de 280 000€.

Le CM décide de ne pas préempter sur ce dossier.

2. Animation des temps d'activités périscolaires (TAP), avenant à la convention passée entre la commune et la SARL Accordéon Pluriel de Boisset St Priest

Il convient de modifier l'article 1 de cette convention concernant la durée d'intervention de la personne, qui sera de 1 H 30 (2 séances de 45 mn) au lieu de 1 H prévue initialement. Un avenant est nécessaire pour effectuer cette modification.

Le CM est d'accord à l'unanimité pour modifier cette convention.

JM CHATAIN informe le CM que 24 enfants sont inscrits pour les activités périscolaires, qui seront répartis en trois groupes :

- CM1 /CM2/CE2 : 10 enfants
- CE1/CP : 7 enfants
- Maternelle GS/MS : 7 enfants

A savoir : deux activités seront proposées à chaque groupe d'enfants et qu'elles se dérouleront dans les 2 salles de classe de l'école maternelle, sauf pour le judo qui aura lieu dans la salle d'évolution.

3. Convention relative à l'établissement des dossiers CNRACL par le Centre de Gestion de la Loire

Cette convention est passée pour une durée de 3 ans et a déjà été signée en 2011.

Elle concerne les dossiers « retraite ». Le Centre de Gestion est habilité à traiter ces dossiers et, comme la réglementation évolue, il nous propose de le faire moyennant finances (il existe plusieurs tranches – prix variable selon le type de dossier) sachant qu'on ne paie qu'en cas d'utilisation. Proposition est faite pour signer cette convention pour 2015, 2016 et 2017.

Le CM est d'accord à l'unanimité.

4. Autorisation de dépense d'investissement avant le vote du budget primitif 2015 (solde honoraires salle des fêtes)

La mairie a reçu une facture de 1739,80€ TTC concernant le solde d'honoraires de Mr BLANC (architecte) et ses trois collaborateurs. Ce montant n'ayant pas été prévu au budget, le CM autorise donc le maire à inscrire cette dépense en section d'investissement, avant le vote du budget.

5. Fonds de commerce 36 Rue Centrale (exploité dans des locaux appartenant à la commune) : délibération pour :

- **1) Autoriser la cession**
- **2) Agréer le nouveau locataire**

- **3) Dispenser la CJA sociétés d'avocats de nous appeler à l'acte, et de la formalité de signification telle que prévue à l'article 1690 du code civil**

Un compromis de vente a été signé entre Mme VINCENT (épicière) et Mme Odile Marie-Pierre POMMIER de CHAZELLES S/ LAVIEU, comprenant l'épicerie, le bar avec Licence IV, journaux, jeux, dépôt de pains, gaz et débit de tabac, passant par une société d'avocats.

Il est rappelé que le bail court jusqu'en 2021 et qu'il n'est donc pas possible de le modifier.

La commune aura à charge de : faire effectuer un diagnostic amiante + énergétique, risques naturels et technologiques, ainsi que recherche de plomb. Il faudra également faire un état des lieux (ce qui n'a jamais été fait auparavant).

Date de reprise du commerce : 1^{er} JUILLET 2015.

Le CM est d'accord pour l'ensemble de cette délibération.

6. Nomination d'un ou des référent(s) plantes invasives à la suite du courrier de l'ARS et du Conseil Général

ARS = Agence Régionale de Santé

Un courrier a été adressé aux mairies pour mettre en relation des référents (élus ou personnel communal) afin de discuter des plantes invasives (ex : ambroisie, renouée du Japon ...). Une plate-forme a été mise en place au niveau régional dans le cadre de la lutte contre l'ambroisie.

B RIVOLLIER, J LESQUIR et JF TAILLANDIER seront les représentants et participants à ce réseau au niveau de la commune.

7. Information sur le projet de schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux du bassin Loire-Bretagne et son programme de mesures, plan de gestion des risques d'inondation du bassin Loire-Bretagne

Suite au courrier du comité de Bassin Loire-Bretagne (structure administrative) reçu à la mairie, un point d'information est fait au conseil municipal.

Ce bassin (gestion des eaux) part de la Bretagne pour descendre jusqu'à la limite de l'Ardèche.

Une consultation du public et des acteurs de l'eau est en cours. Elle concerne le projet de Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (enjeux et actions principales du SDAGE) et le projet de Plan de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI) du bassin Loire Bretagne pour la période 2016/2021.

Le maire donne lecture :

- Des propositions faites pour les eaux de nos régions, des enjeux...,
- Des objectifs du plan de gestion des risques d'inondation du bassin Loire Bretagne

Avons-nous des remarques particulières à faire valoir pour ce qui concerne l'eau ?

- Préserver l'eau potable
- Phénomènes pluvieux (pluie soudaine ou sécheresse)

Le CM demande au comité de bassin Loire Bretagne :

- Concernant l'enjeu et le risque d'inondation, une action consistant à demander par l'intermédiaire des Plans Locaux d'Urbanisme, que des emplacements soient réservés pour l'installation de bassins de rétention d'eaux pluviales.
- Concernant les captages d'eau potable, une réglementation plus stricte pour éloigner les éventuelles installations (agricoles, industrielles, d'habitation, etc...) de ceux-ci.

8. **Informations et questions diverses**

- La Trésorerie de St Jean Soleymieux est officiellement fermée depuis le 1^{er} JANVIER 2015.
- JM CHATAIN et JP GACHET ont rencontré S CHASSAGNEUX pour de plus amples renseignements concernant son projet (dossier soumis au Règlement Sanitaire Départemental) : nombre de volailles, distance par rapport aux habitations....
- Aide par le fonds d'amorçage pour la réforme des rythmes scolaires : 50€/enfant (acompte de 2600€ déjà reçu). Ce fonds devient pérenne ;le dispositif garantit le maintien de l'aide pour 2015/2016 (conditions non sues)

Dates :

Mercredi 21 JANVIER : réunion CMJ à 18 H 15

26 JANVIER : Vœux CALF à 19 H

23 JANVIER : Assemblée Générale Du Forez à l'Ukraine

24 JANVIER : AG Comité des Fêtes

31 JANVIER : AG Boule des Tilleuls

16 FEVRIER : AG Solidarité St Georges

Prochains CM : **MARDI 27 JANVIER à 20 H**

MARDI 17 FEVRIER à 20 H